

Congo: Le processus électoral vu de l'Est

I. SYNTHÈSE

Les opérations nationales d'enregistrement des électeurs qui avaient débuté en avril 2011 ont pris fin le 17 juillet. Cet enregistrement, qui aboutit à une augmentation de l'ensemble du corps électoral de presque 6,3 millions de personnes (24,5 pour cent) par rapport aux élections de 2006, a pu avoir lieu dans les délais prescrits, y compris dans les régions troublées que sont les provinces des Kivus et le district de l'Ituri. Si les enrôlements se sont relativement bien déroulés, cela tient surtout au fait que la carte d'électeur sert aussi de carte d'identité et qu'elle est aussi utile aux miliciens qu'aux citoyens ordinaires. Ni la société civile ni les partis politiques n'ont fondamentalement contesté les opérations d'enregistrement au niveau local mais cela n'est pas synonyme de satisfaction. Les surprenants résultats annoncés par la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), le déficit de dialogue et l'absence de vérification de leur bonne inscription par les électeurs alimentent une suspicion latente mais généralisée dans l'opposition et la société civile. Afin de renforcer la crédibilité du processus électoral, il convient d'améliorer sa transparence, de respecter scrupuleusement le code électoral et de mettre en place un dialogue formel entre la CENI, les partis politiques et la société civile.

L'Ituri et les deux provinces des Kivus présentent le double intérêt d'être la seule région de la République Démocratique du Congo (RDC) abritant encore des groupes armés et d'avoir été un réservoir de voix important pour le parti au pouvoir lors des élections de 2006. Avec le Katanga et le Maniema, la Province Orientale (y compris l'Ituri) et les deux Kivus – c'est-à-dire les provinces de l'Est – ont fait élire Joseph Kabila et sa formation, le Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie (PPRD), en 2006 avec plus de 90 pour cent des voix en leur faveur dans cette partie du pays. Or, la donne politique a changé dans cette région par rapport à 2006: une opposition a émergé à l'Est avec l'Union pour la nation congolaise (UNC) de Vital Kamerhe, l'ancien président de l'assemblée nationale, et la popularité du gouvernement semble en baisse en raison de la persistance de l'insécurité.

Dans cette zone stratégique tant au plan électoral que militaire, la campagne électorale vient de débiter dans une ambiance de relative liberté politique qui n'exclut pas quelques blocages et intimidations. L'accès aux médias demeure déséquilibré et des pressions sont exercées sur

l'opposition, et notamment sur l'UNC qui est particulièrement active dans cette région. Toutefois, du fait de l'asymétrie des forces électorales, pour la classe politique locale les élections présidentielles semblent jouées d'avance dans cette région et ce sont les scrutins législatifs et provinciaux qui apparaissent comme les principaux enjeux des scrutins à venir.

Les opérations électorales à l'Est ont généré une suspicion qui a pris une ampleur nationale et risque de se muer en une crise de confiance dans l'ensemble du processus électoral. Sur la base de ce constat régional, il convient de prendre les mesures suivantes valables pour tout le pays :

- ❑ la communauté internationale doit observer dans le détail la suite du processus électoral, notamment en zone rurale;
- ❑ les partis politiques et la société civile doivent se préparer d'ores et déjà pour observer le vote et les premiers doivent pouvoir mener campagne librement;
- ❑ la CENI doit respecter scrupuleusement le code électoral, notamment pour l'accréditation des observateurs, et établir un cadre formel de dialogue avec les partis politiques et la société civile aux niveaux national et provincial;
- ❑ la CENI doit mettre en place une procédure transparente et largement publicisée pour recevoir les doléances de la société civile et des partis politiques pour les opérations électorales à venir;
- ❑ la CENI doit publier le fichier électoral, les résultats de l'enrôlement par district et territoire en 2006 et 2011 et expliquer publiquement sa méthodologie de consolidation des listes électorales;
- ❑ la CENI doit établir une procédure standardisée pour contester les résultats et publier les résultats par centre de vote;
- ❑ le Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication doit devenir rapidement opérationnel;
- ❑ tous les acteurs du processus électoral doivent accepter le code de bonne conduite présenté par le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies; et la mission des Nations unies au Congo (MONUSCO) doit encourager de manière plus soutenue le respect des libertés politiques et le dialogue entre la CENI, les

partis politiques et la société civile aux niveaux national et provincial, ce dialogue étant l'élément fondamental pour instaurer un climat de confiance;

- la MONUSCO doit continuer à démontrer sa présence sur le terrain dans les zones d'activité des groupes armés;
- la MONUSCO et la communauté internationale doivent accroître leur effort pour améliorer la formation des policiers congolais au maintien de l'ordre;
- la MONUSCO doit accroître son appui logistique à la CENI pour que les opérations de distribution du matériel électoral s'effectuent dans les délais impartis; et
- la majorité et l'opposition doivent négocier, dans l'éventualité d'un report des élections, un accord qui établisse une nouvelle échéance pour ces élections et limite l'action du gouvernement à la gestion des affaires courantes jusqu'aux scrutins.

Après avoir analysé les défis du processus électoral dans le rapport *Congo: le dilemme électoral*, ce nouveau briefing de Crisis Group examine le déroulement de l'enregistrement électoral et le début de la campagne sur le terrain, dans ces régions de l'Est de la RDC que sont les Nord et Sud Kivus et l'Ituri. Ce faisant, il replace la préparation des scrutins dans leur contexte local et met en relief les enjeux électoraux propres à cette partie du pays qui demeure fondamentale pour une stabilisation durable de la RDC.

II. L'IMPARFAITE PERFECTION DE L'ENROLEMENT ELECTORAL

La Commission électorale nationale indépendante (CENI) a annoncé le 17 juillet la fin des opérations d'enrôlement des électeurs, dessinant ainsi la nouvelle carte de l'électorat en République Démocratique du Congo¹ et ouvrant la voie aux dépôts de candidatures au mois d'août et à leur validation en septembre. Si cet enregistrement a suscité dans la capitale une première et brève confrontation avec l'un des principaux mouvements d'opposition, l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS),² les problèmes ont été d'une nature différente dans l'Est.

¹ « La CENI enregistre 32.024.640 électeurs à la clôture de la révision du fichier électoral », Agence Congolaise de Presse, 1 août 2011.

² Le 4 juillet, lors du dépôt par le porte-parole de l'UDPS d'un mémorandum sur les fraudes lors de l'enregistrement des électeurs à la CENI, la police et les militants de l'UDPS se sont affrontés sur le boulevard du 30 Juin à Kinshasa. Bien que la police ait utilisé des techniques anti-émeute non létales, ces affrontements feront un mort parmi les manifestants. « Tension au top dans les états-majors politiques – Echauffourées entre les parti-

Selon la CENI, elle a enregistré 1,6 million d'électeurs en Ituri, 3 003 246 d'électeurs au Nord Kivu et 2 022 960 d'électeurs au Sud Kivu, soit dans les deux provinces et en Ituri plus de 100 pour cent des électeurs attendus.³ Le nombre d'électeurs attendus a été calculé par la CENI sur la base des électeurs enregistrés en 2005 et 2006 pondéré en fonction du taux de croissance estimé de la population (20,56 pour cent sur cinq ans). Toutefois, ces chiffres d'enrôlement et le satisfecit général qui les accompagne⁴ cachent mal un processus d'enregistrement discutable durant lequel, dans l'Est de la RDC, les groupes armés n'ont pas joué les perturbateurs mais l'opposition n'a pas su jouer son rôle d'observateur avec efficacité et la société civile a été marginalisée.⁵

A. LA LOGISTIQUE PLUS PROBLEMATIQUE QUE L'INSECURITE

Dans l'Est comme dans d'autres régions,⁶ la CENI a dû faire face à des problèmes logistiques ainsi qu'au manque d'expérience du personnel de saisie – un constat qu'aucun représentant de la CENI ne cache ni ne minore. En Ituri, les kits de 2006 se sont même révélés plus robustes que ceux achetés en 2011.⁷ Au Nord Kivu, les défaillances du programme de cryptage et d'enregistrement des données ont retardé les enrôlements et nécessité le déploiement de techniciens spécialisés pour y remédier.⁸

Mais ce fut le déploiement dans les centres d'enrôlement, selon les agents de la CENI, qui posa le plus de difficultés. En effet, bien que les provinces aient contribué en partie au financement des centres itinérants, il a fallu faire face à diverses carences d'organisation: manque de carburant et de fiches d'enrôlement des électeurs, fragilité du

sans de Tshisekedi et la police: 1 mort! », *Le Palmarès*, 5 juillet 2011.

³ Pour ces données chiffrées, voir le site de la CENI: www.cei-rdc.cd. Il est à noter qu'il n'y a pas eu de recensement de la population de la République Démocratique du Congo depuis 1984 et que lors des élections de 2006, du fait du boycott de l'UDPS, une fraction inconnue de l'électorat ne s'était pas faite enregistrer.

⁴ « Déclaration du Sous Secrétaire d'Etat américain chargé des affaires africaines sur le déroulement du processus électoral congolais », Communiqué de presse, Ambassade des Etats-Unis, Kinshasa, 25 juillet 2011.

⁵ Pour une description générale du processus électoral, ses défis et risques et une présentation des principales forces politiques en compétition, voir le Rapport Afrique N°175 de Crisis Group, *Congo: le dilemme électoral*, 5 mai 2011.

⁶ « La CENI ramasse les kits électoraux à Kinshasa », *Le Potentiel*, 10 août 2011.

⁷ Entretien de Crisis Group, membres de la CENI, Bunia, 18 juillet 2011.

⁸ Entretien de Crisis Group, membres de la CENI, Goma, 29 juillet 2011.

matériel et retards de paiement des primes des agents.⁹ En Ituri, les agents de la CENI observèrent deux jours de grève entre le 31 mai et le 2 juin 2011 pour réclamer leurs salaires. Afin d'éviter ce problème, au Sud Kivu, la CENI sollicita l'assistance de la société civile pour loger et nourrir ses agents. Au Nord Kivu, des retards dans l'appui logistique de la MONUSCO entraînèrent l'ouverture différée des centres d'enrôlement dans deux localités du territoire du Lubero.¹⁰

L'ampleur du territoire à couvrir a nécessité le déploiement de centres d'enrôlement itinérants.¹¹ Dans le district de l'Ituri, la CENI a déployé 43 centres itinérants dans les cinq territoires – la majorité des centres ayant opéré dans le territoire de Djugu.¹² Dans le Sud Kivu, la CENI aurait déployé 180 centres d'enrôlement itinérants, un chiffre que les partis d'opposition et la société civile contestent.¹³ Au Nord Kivu, la CENI a déployé 286 centres itinérants mais ce déploiement n'a pas été automatique dans tous les territoires. Toutefois la CENI refuse de préciser quels territoires n'ont pas été couverts par les centres itinérants.¹⁴

A ces contraintes d'accès physique viennent s'ajouter des difficultés de communication. Au Nord Kivu, la CENI estime que, même si ses agents ont été dotés de téléphones satellitaires Thuraya, les communications restent problématiques dans les territoires du Masisi, de Walikale et dans l'Ouest du territoire de Rutshuru. Une contrainte qui risque aussi de compliquer la transmission des résultats des votes.¹⁵ Au Sud Kivu, la société civile et les partis d'opposition critiquent la répartition des moyens de communication satellitaires qui n'auraient été mis que partiellement à la disposition des agents de terrain.¹⁶

L'insécurité n'a perturbé l'enregistrement que de manière très locale. Dans le territoire d'Irumu, le pillage des centres d'enrôlement dans les collectivités de Bahema-Mitego et

Bahema-Sud a forcé la CENI à les déplacer.¹⁷ Dans le territoire de Djugu, un kit a été volé mais rapidement remplacé. Au Nord Kivu, des centres d'enregistrement ont été attaqués par des hommes armés dans le territoire du Lubero et celui de Rutshuru.¹⁸ Dans le territoire de Walikale, les enrôlements ont été perturbés par les combats entre les Mayi-Mayi Cheka et l'Alliance des patriotes pour un Congo libre et souverain (APCLS). Au Nord Kivu, la CENI a renoncé à conduire les actions d'enregistrement dans un nombre très limité de localités.¹⁹ Au Sud Kivu, des hommes armés ont volé des kits d'enregistrement à Kabare, Kalehe et Mwenga.

Dans le territoire de Shabunda, les éléments des Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR) se sont fait enrôler.²⁰ Les déplacements de population suite à des attaques attribuées aux FDLR dans le territoire de Shabunda ont forcé la CENI à relocaliser certains centres. In fine, les incidents sécuritaires furent circonscrits à quelques territoires (Masisi au Nord Kivu, Shabunda au Sud Kivu et Irumu en Ituri).

B. LES GROUPES ARMES: UN FAUX PROBLEME?

Paradoxalement, l'enrôlement n'a pas été contrarié dans les zones de forte densité milicienne que sont les deux Kivus et l'Ituri. L'insécurité qui a connu un regain au premier semestre n'a pas empêché les enrôlements.²¹

Dans la dernière poche de violence milicienne du district de l'Ituri,²² le territoire d'Irumu, le taux d'enregistrement

⁹ Entretiens de Crisis Group, membres de la CENI, Bunia, 18 juillet 2011.

¹⁰ Dans les localités de Fatowa et Mangorijipa, dans le territoire du Lubero, les enrôlements ont débuté avec du retard du fait de la non disponibilité des hélicoptères de la MONUSCO selon la CENI. Entretien de Crisis Group avec des membres de la CENI, Goma, 29 juillet 2011.

¹¹ Le district de l'Ituri et les deux provinces des Kivus représentent une surface de 190 171 km², soit à peu près l'équivalent de la superficie du Sénégal (196 722 km²).

¹² Entretiens de Crisis Group, membres de la CENI, Bunia, 18 juillet 2011.

¹³ Entretiens de Crisis Group, membres de la CENI, de la société civile et des partis politiques, Bukavu, 25 et 26 juillet 2011.

¹⁴ Entretiens de Crisis Group, membres de la CENI, Goma, 29 juillet 2011.

¹⁵ Ibid.

¹⁶ Entretiens de Crisis Group, membres des partis politiques et de la société civile, Bukavu, 23 juillet 2011.

¹⁷ Un kit électoral a été volé dans la localité de Kagoro, un autre dans la localité de Bikina par les miliciens du Front pour la justice au Congo (FPJC) et le centre de Kadjugi a fait l'objet d'une tentative de vol par les miliciens de ce mouvement.

¹⁸ Les centres d'enrôlement de Kirumba, Kanyabayunga et Kashehe, dans le territoire du Lubero, et de Tongo, Rubare, dans le territoire du Rutshuru, ont été attaqués.

¹⁹ La CENI n'a pas pu conduire les enrôlements dans sept localités de l'Ouest du territoire de Masisi. Entretiens de Crisis Group, membres de la CENI, Goma, 29 juillet 2011.

²⁰ « Sud Kivu: Des FDLR s'enrôlent de force à Shabunda », *Africa News*, 8 juin 2011.

²¹ Sur l'insécurité dans l'Est de la RDC, voir le Rapport Afrique N°165 de Crisis Group, *Congo: pas de stabilité au Kivu malgré le rapprochement avec le Rwanda*, 16 novembre 2010 et le Rapport de Crisis Group, *Congo: le dilemme électoral*, op. cit.

²² Le Front pour la justice au Congo (FPJC) est un mouvement résiduel du Front révolutionnaire patriotique pour l'Ituri (FRPI), principalement localisé dans la collectivité de Walungu Bindi dans le territoire d'Irumu. Il n'est dirigé que par intermittence par le colonel Cobra Matata. L'ancien leader du FRPI avait quitté les FARDC en juin 2010 pour rejoindre le FPJC de Sharif Manda. L'arrestation le 2 septembre 2010 de Sharif Manda à Arua en Ouganda avait laissé Cobra Matata et David Mbadu, respec-

des électeurs a atteint 118 pour cent. Au Sud Kivu, le territoire de Fizi, où les Mayi-Mayi Yakutumba et les FDLR font parler d'eux, 122,84 pour cent des électeurs attendus ont été enrôlés. Dans le territoire de Shabunda, où opèrent des FDLR et le groupe d'auto défense Raïa Mutomboki,²³ le taux d'enrôlement est de 102,25 pour cent; dans le territoire de Kabare, où sont présents les maï-maï de la Résistance nationale congolaise (RNC), alliés aux FDLR, le taux d'enrôlement est de 96,81 pour cent; dans le territoire de Kalehe, où sévissent les Mayi-Mayi Kirikicho, alliés eux aussi aux FDLR, le taux d'enrôlement est de 98,82 pour cent. Au Nord Kivu, dans le territoire de Rutshuru, où les FDLR et des groupes Mayi-Mayi sont actifs, le taux d'enrôlement est de 93 pour cent et de 108 pour cent dans le territoire de Walikale, bastion de l'APCLS et des FDLR. Dans le Masisi, malgré la présence des Mayi-Mayi Cheka et de groupes d'auto défense, 97 pour cent des électeurs attendus ont été enrôlés.²⁴

Dans le district de l'Ituri, les miliciens du FPJC affrontent ponctuellement les Forces Armées de la RDC (FARDC) et s'adonnent au pillage dans une zone très localisée mais sans que cela ne bloque l'enregistrement des électeurs. Dès le début du processus d'enrôlement des électeurs, les FDLR ont fait savoir qu'ils ne perturberaient pas les opérations électorales au Sud et Nord Kivu.²⁵ Au Nord Kivu, les FDLR ont ainsi facilité l'accès des équipes de la CENI dans des zones sous leur contrôle.²⁶ Au Sud Kivu, ils auraient même assuré la sécurité autour de certains centres d'enrôlement.²⁷ Lors des affrontements entre Mayi-Mayi Cheka et APCLS, ces derniers ont protégé les kits d'enregistrement et les ont remis à la CENI.²⁸ Pour les FDLR, l'intérêt de se faire enrôler est de pouvoir obtenir la carte

d'électeur qui fait office de carte d'identité et permet ainsi de circuler dans les pays de la région des Grands Lacs.

Soucieux d'obtenir la précieuse carte d'électeurs, les groupes armés n'ont jusqu'à présent pas été une menace pour le processus électoral, ce qui ne permet pas de préjuger de leur stratégie future. Mis à part les vols de kits d'enrôlement par le FPJC, FDLR et Mayi-Mayi n'ont pas cherché à perturber les activités de la CENI. De ce fait, le déploiement des FARDC se fait toujours attendre. Au Nord Kivu, les FARDC ont choisi de redéployer partiellement les premiers régiments formés de troupes issues du CNDP dans les territoires du Masisi et de Walikale. Dans le territoire de Rutshuru, qui est de plus en plus en proie à l'insécurité,²⁹ les FARDC ont choisi de baser leur régiment de réserve composé d'officiers sans commandements, de blessés et de retraités. Au Sud Kivu, suite à une protestation populaire lors d'une visite en compagnie de Roger Meece, le Représentant spécial du secrétaire général des Nations unies, le gouverneur a promis le redéploiement prioritaire des FARDC dans le territoire de Shabunda.³⁰

C. DES PARTIS POLITIQUES PEU MOBILISÉS ET UNE SOCIÉTÉ CIVILE MARGINALISÉE

L'enrôlement des électeurs est loin de satisfaire les partis politiques, y compris le PPRD au Nord Kivu,³¹ bien que ceux-ci aient été les grands absents de ce processus. Contrairement au Sud Kivu où le dispositif de surveillance de l'enregistrement était le plus conséquent, il n'y a eu que très peu de témoins pour suivre l'enregistrement électoral au Nord Kivu et en Ituri en raison du manque de moyens financiers. Incapables de rémunérer leurs témoins, les principaux partis politiques n'ont pas pu suivre l'enrôlement dans le détail.

Au Nord Kivu, aucun recours n'a été déposé puisqu'aucun témoin n'a été accrédité par la CENI. A Goma, la CENI n'a ouvert les accréditations des observateurs et des témoins que deux jours avant le démarrage des enrôlements alors

tivement premier et second lieutenants de Sharif Manda, en position de force et ouvert une lutte de pouvoir au sein du FPJC. Suite à la disparition de Cobra Matata qui aurait été arrêté en Ouganda, c'est David Mbadu qui a repris le commandement. Entretiens de Crisis Group, membres de la MONUSCO et de la société civile, Bunia, 18 juillet 2011.

²³ Afin de lutter contre les FDLR, des groupes armés locaux, dits « groupes d'auto défense », se sont constitués pour pallier l'absence des FARDC après leur réorganisation en régiments à partir de février 2011 dans les territoires de Shabunda au Sud Kivu et de Masisi au Nord Kivu.

²⁴ Entretiens de Crisis Group, membres de la CENI, Goma, 29 juillet 2011.

²⁵ Entretiens de Crisis Group, membres de la société civile, Goma et Bukavu, 23 et 27 juillet 2011.

²⁶ Entretiens de Crisis Group, membres des Nations unies, Goma, 26 juillet 2011.

²⁷ Rapport de réunion de compilation de révision du fichier électoral du 18 au 22 mai 2011, Réseau des organisations de la société civile pour l'observation des élections (ROSOE), 23 mai 2011.

²⁸ Entretiens de Crisis Group, membres de la MONUSCO et de la CENI, Goma, 21 juillet 2011.

²⁹ « Rutshuru: l'insécurité rend difficile l'accès des humanitaires aux populations vulnérables, selon Ocha », Radio Okapi, 4 août 2011.

³⁰ Le 19 juillet 2011, lors d'une visite à Shabunda dans le Sud Kivu, des manifestants demandant plus de sécurité contre les FDLR ont jeté des pierres sur la délégation des Nations unies conduite par Roger Meece et le gouverneur du Sud Kivu Marcelin Cishambo. Le gouverneur, qui « estime que la situation est nettement plus calme à Fizi qu'à Shabunda », a annoncé un déploiement des FARDC. « Shabunda-Fizi: Marcellin Cishambo annonce le déploiement des contingents des FARDC », Radio Okapi, 21 juillet 2011.

³¹ Entretiens de Crisis Group, membres du PPRD, Goma, 28 juillet 2011.

que la loi prévoit un délai de sept jours.³² Cette violation flagrante de la loi électorale par la CENI ne semble toutefois pas indisposer les partis politiques. L'opposition considère qu'un tel comportement est normal puisque la CENI n'est pas neutre,³³ seul le PPRD regrette cet état de fait mais sans remettre en cause le travail de la CENI.³⁴ Les Nations unies ne semblent pas considérer cette violation de la loi électorale comme importante et préfèrent attribuer le manque de transparence des enrôlements à un manque de mobilisation des partis politiques.³⁵

N'ayant pas de témoins accrédités par la CENI, l'UNC considère qu'il y a eu des irrégularités mais n'a pas pu déposer de recours. Au Sud Kivu, le parti de Vital Kamerhe estime que les irrégularités constatées sont négligeables et ne justifient pas un recours.³⁶ Dans le district de l'Ituri et la province du Nord Kivu, l'UNC aurait même souhaité que la CENI prévienne des jours pour permettre aux observateurs de pouvoir suivre ces enrôlements.³⁷

Au Sud Kivu, l'UDPS a déposé un recours collectif, le 16 juillet 2011, sur les irrégularités que ses témoins avaient constatées. Il y est fait état d'erreurs sur six cartes d'électeurs, de l'enrôlement d'une mineure et d'un cas d'enrôlement double. Il y est aussi fait mention de l'enregistrement de militaires et policiers³⁸ mais les cas ne sont pas documentés. La CENI a transmis les cas détaillés au bureau national mais critique le manque de détails de la part de l'UDPS quant aux accusations d'enrôlement de militaires et policiers. La CENI considère qu'elle ne peut entreprendre d'action si les identités des dits militaires et policiers ne sont pas dévoilées.³⁹

L'UDPS, pour sa part, estime que des raisons de sécurité empêchent de communiquer de telles informations et demande à la CENI de comparer les listes électorales avec

les fichiers d'identification biométrique des militaires et des policiers⁴⁰ – une mesure que les experts électoraux de la MONUSCO estiment dangereuse car il permet potentiellement d'enrôler plus de militaires selon eux. Or, même si les ordinateurs utilisés pour le recensement des électeurs et des militaires sont identiques, les programmes d'encodage des électeurs et des effectifs des FARDC sont différents.⁴¹

Si le PPRD et la Majorité Présidentielle (MP) considèrent que la CENI a fait un travail remarquable,⁴² le PPRD déplore que la CENI n'ait accordé que deux jours pour l'accréditation des témoins, en violation de la loi électorale. Faute de moyens financiers au Nord Kivu comme les autres partis, le PPRD n'a pas non plus déployé de témoins.⁴³

C'est sans doute la société civile qui s'est le plus mobilisée pour ces enrôlements. Au Sud Kivu, elle a mis en place des observateurs dans tous les territoires.⁴⁴ Dans la province du Nord Kivu, la société civile a essayé de déployer des observateurs mais, la CENI n'ayant pas accrédité de témoins, elle n'a pas pu faire reconnaître ses actions de suivi. En Ituri, comme au Sud Kivu, la société civile reproche à la CENI d'avoir annoncé des centres fantômes et de ne pas avoir déployé de centres itinérants,⁴⁵ d'avoir enrôlé des militaires FARDC, des membres des groupes armés et des ressortissants rwandais.⁴⁶ Toutefois ces infor-

⁴⁰ Recours sur la révision du fichier électoral au Sud-Kivu, 16 juillet 2011.

⁴¹ Selon les experts de la mission de l'Union européenne de conseil et d'assistance en matière de réforme du secteur de sécurité (EUSEC), du fait de la différence de logiciels utilisés, il serait impossible pour la CENI d'incorporer les listes de militaires FARDC dans les listes d'électeurs. Entretien de Crisis Group, membres de l'Eusec, Bukavu, 25 juillet 2011.

⁴² Entretien de Crisis Group, membres du PPRD et de la MP, Bunia, Goma, Bukavu, 18, 25 et 28 juillet 2011.

⁴³ A Goma, le PPRD n'a pas reçu d'appui financier de son siège à Kinshasa pour financer le déploiement de témoins. Entretien Crisis Group, membres du PPRD, Goma, 28 juillet 2011.

⁴⁴ Au Sud Kivu, le ROSOE a déployé 343 observateurs dans 303 centres d'enrôlement. Rapport de réunion de compilation de révision du fichier électoral du 18 au 22 mai 2011, ROSOE, 23 mai 2011.

⁴⁵ Dans le district de l'Ituri, les centres de Loda et de Likopi n'auraient pas ouvert de toute la période des enrôlements. Dans le territoire d'Uvira au Sud Kivu, la CENI aurait sensibilisé les populations mais n'aurait pas déployé de centres itinérants dans les zones rurales. Entretien de Crisis Group, membres de la société civile, Bukavu, 25 juillet 2011.

⁴⁶ A Rubaya, dans le territoire du Masisi, les FARDC auraient été inscrits sur la liste électorale. Dans le centre d'enrôlement de Mavumu, au Nord Kivu, la population aurait chassé des ressortissants rwandais venant se faire enrôler. Dans le territoire de Fizi dans la province du Sud Kivu, des Mayi-Mayi Yakutumba auraient été enregistrés, de même que des membres des FDLR dans le territoire de Shabunda. Entretien de Crisis Group,

³² Article 39 de la loi n°11/003 du 25 juin 2011 modifiant et complétant la loi 06/006 du 9 mars 2006 portant organisation des élections présidentielle, législatives, provinciales urbaines, municipales et locales.

³³ Entretien de Crisis Group, membres des partis politiques, Goma, 26 et 27 juillet 2011.

³⁴ Entretien de Crisis Group, membres du PPRD, Goma, 28 juillet 2011.

³⁵ Entretien de Crisis Group, membres de la MONUSCO, Goma, 20 juillet 2011.

³⁶ Entretien de Crisis Group, membres de l'UNC, Bukavu, 25 juillet 2011.

³⁷ Entretien de Crisis Group, membres de l'UNC, Bunia, Goma et Bukavu, 17, 22 et 25 juillet 2011.

³⁸ En RDC, les policiers et les militaires n'ont pas le droit de vote. Voir l'énoncé des motifs de la loi n° 06/006 portant organisation des élections présidentielle, législatives, provinciales, urbaines, municipales et locales, annexes.

³⁹ Entretien de Crisis Group, secrétaire exécutif provincial de la CENI, Bukavu, 25 juillet 2011.

mations n'ont pas été relayées par les partis politiques ni fait l'objet de recours par ces derniers, ce qui démontre le manque d'interaction entre les formations politiques et la société civile.

Outre le très court délai d'accréditation au Nord Kivu, le peu d'investissement des partis d'opposition dans le suivi des enrôlements résulte d'un manque de financements et du fait qu'ils soient accaparés par leur travail d'implantation dans les différents territoires. La société civile qui a une capacité de mobilisation supérieure a été cantonnée à un rôle d'observateur, ne pouvant influencer directement ou indirectement sur le processus électoral.⁴⁷ Par ailleurs, qu'elle ait opté pour une lecture biaisée de la loi comme au Nord Kivu ou pour la transparence la plus totale comme au Sud Kivu, la CENI n'a recherché le dialogue ni avec les mouvements d'opposition ni avec la société civile.

Au Nord Kivu, la CENI n'a pas invité de manière systématique les partis de l'opposition à ses réunions d'information et, au Sud Kivu, neuf partis d'opposition ont décidé de ne plus participer aux réunions organisées par la CENI puisque celles-ci ne prenaient pas en compte les procès verbaux déposés par les témoins.⁴⁸ Face au déficit de dialogue entre la CENI et l'opposition et à la marginalisation prévoit de « faciliter des échanges élargis et réguliers avec la CENI », ⁴⁹ se contente de déplorer passivement cet état de fait.⁵⁰

membres de la société civile, Goma et Bukavu, 19 et 25 juillet 2011.

⁴⁷ « L'observateur ... ne peut s'immiscer ni directement ni indirectement dans le déroulement des opérations électorales ». Article 45 de la loi modifiant et complétant la loi 06/006 du 9 mars 2006 portant organisation des élections présidentielle, législatives, provinciales urbaines, municipales et locales, 15 juin 2011. Par ailleurs, en 2011, contrairement à 2006, la société civile n'est pas représentée au sein de la CENI. Pour plus de détails, voir le Rapport de Crisis Group, *Congo: le dilemme électoral*, op. cit.

⁴⁸ Entretiens de Crisis Group, membres des partis politiques, Goma et Bukavu, 19 et 26 juillet 2011.

⁴⁹ « la MONUSCO prêtera son concours pour l'organisation et la tenue d'élections nationales, ... et aidera la CENI à promouvoir le dialogue entre les diverses forces vives congolaises et à constater et dénoncer les violations des droits de l'homme dans le contexte des élections et à y donner suite, et en usant des bons offices du Représentant spécial du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo, selon les besoins », Résolution S/RES/1991, Conseil de sécurité des Nations unies, 28 juin 2011, Article 7.

⁵⁰ Entretiens de Crisis Group, membres de la MONUSCO, Goma, Bukavu, 19 et 26 juillet 2011.

D. UNE CREDIBILITE MISE EN DOUTE

Au Nord Kivu, les taux d'enrôlement de Goma – 161 pour cent des électeurs attendus – et dans le territoire du Nyiragongo – 216 pour cent des électeurs attendus – suscitent des interrogations. La société civile dénonce la pratique de la « déportation des électeurs » qui consiste pour les partis politiques qui en ont les moyens à déplacer des électeurs d'une circonscription à une autre afin qu'ils s'enregistrent plusieurs fois.⁵¹ Ainsi Goma est passé de 180 955 en 2006 à 351 455 électeurs enregistrés cette année (pour 218 000 électeurs attendus) et le territoire du Nyiragongo de 41 083 en 2006 à 107 458 électeurs enregistrés (pour 49 700 électeurs attendus).⁵² Au plan national, il convient de noter que les chiffres de l'enrôlement comportent plusieurs surprises – la première d'entre elles étant une augmentation du corps électoral depuis 2006 de presque 6,3 millions de personnes et d'un peu plus d'un million de personnes par rapport aux estimations initiales de la CENI.⁵³

Au Sud Kivu, la société civile et les représentants des partis de l'opposition dénoncent l'absence des centres d'enrôlement itinérants dans le territoire d'Uvira où le taux d'enregistrement est de 88,74 pour cent des électeurs attendus, le seul de la province qui soit inférieur à 95 pour cent.⁵⁴ La CENI explique que, quinze jours avant la clôture des enrôlements, il n'y avait plus d'électeurs qui venaient se faire enrôler mais elle refuse de dire combien de centres d'enrôlement itinérants ont été déployés dans le territoire d'Uvira.⁵⁵

Les membres de la société civile et des partis politiques, à titre individuel, affirment qu'il y a eu de nombreuses irrégularités sans toutefois pouvoir le prouver. Le principal reproche fait aux équipes provinciales de la CENI est d'être partisans puisque, mis à part les opérateurs de saisie, les équipes de la CENI n'ont pas été remplacées comme prévu dans la loi relative à la CENI.⁵⁶ Au Sud Kivu, l'opposition reproche au secrétaire provincial d'entretenir des liens avec la majorité.⁵⁷ Au Nord Kivu, c'est le manque

⁵¹ « Nord Kivu: 'Déporter' des électeurs pour gagner des voix », *Syfia Grands Lacs*, 23 juillet 2011.

⁵² Entretiens de Crisis Group, membres de la CENI, Goma, 29 juillet 2011.

⁵³ Pour les résultats complets, voir annexe C.

⁵⁴ Entretiens de Crisis Group, membres de la CENI, Bukavu, 25 juillet 2011.

⁵⁵ Ibid.

⁵⁶ Loi organique n°10/013 portant organisation et fonctionnement de la Commission électorale nationale indépendante, 28 juillet 2010, Article 38.

⁵⁷ Au Sud Kivu, le secrétaire provincial de la CENI est apparenté au ministre de l'Agriculture, Norbert Basengezi Katintima. Entretiens de Crisis Group, membres de la société civile et de partis politiques, Bukavu, 25 juillet 2011.

de transparence dans le partage des informations de la CENI qui est dénoncé.⁵⁸ Dans les deux provinces, la société civile et les partis d'opposition affirment que des militaires et des étrangers ont été enrégistrés.⁵⁹ Dans le district de l'Ituri et dans la province du Nord Kivu, la CENI est accusée de n'avoir affiché que partiellement les listes électorales afin que les électeurs puissent vérifier leur bonne inscription.⁶⁰

Sur ce point précis, la loi sur l'enregistrement des électeurs, qui stipule que les électeurs disposent de sept jours pour déposer un recours après l'affichage des listes électorales dans les bureaux d'inscription,⁶¹ n'a été respectée que partiellement, contrairement à ce que la CENI affirme.⁶² L'annonce par la CENI de la présence de 119 941 doublons dans la liste électorale,⁶³ soit 0,37 pour cent des électeurs enrôlés, jette aussi un doute sur la crédibilité du nettoyage du fichier électoral dans la mesure où la vérification de leur inscription par les électeurs eux-mêmes n'a pas été systématique⁶⁴ et où, en 2006, le nombre de doublons avait atteint 292 353 et environ 2 000 policiers, militaires et étrangers avaient été décelés sur les listes électorales.⁶⁵ Par ailleurs, la demande de l'UDPS et des sénateurs de l'opposition d'accéder au serveur de la CENI a été rejetée, ce qui alimente actuellement une vive controverse avec l'opposition à Kinshasa.⁶⁶

Malgré le refus du dialogue des antennes de la CENI dans l'Est et la passivité de la mission des Nations unies face à cette situation, les partis politiques ont pris la décision d'aller aux élections. In fine, le déficit de dialogue et les surprenants chiffres d'enregistrement annoncés par la

CENI alimentent les suspicions d'une grande partie de la société civile et de la classe politique dans les provinces des Kivus et le district de l'Ituri. Des suspicions que les manquements à la loi électorale (délai d'accréditation des observateurs non-respecté, affichage partiel des listes d'électeurs, etc.) tant au Nord qu'au Sud Kivu ne font que renforcer. Dans la mesure où les critiques locales de l'enregistrement ne reçoivent ni de réponse factuelle ni l'attention voulue, la crédibilité des opérations électorales continuera d'être mise en doute et les résultats finaux également.⁶⁷

III. A L'EST, RIEN DE NOUVEAU?

En 2006, le district de l'Ituri et les deux Kivus ont massivement voté pour Joseph Kabila qui leur avait promis la paix.⁶⁸ En 2011, ces régions ne semblent plus aussi acquises au président sortant, d'autant que Vital Kamerhe, le leader de l'UNC, est originaire du Sud Kivu. Cependant, malgré les incertitudes relatives à la popularité réelle de Joseph Kabila, pour les politiciens de l'Est l'enjeu n'est pas tant les élections présidentielles que les législatives et les provinciales de 2012. Dans cette partie du pays, le rapport des forces électorales est trop asymétrique pour envisager une défaite du président sortant mais le jeu est, en revanche, bien plus ouvert pour les autres scrutins.

A. UN DEBUT DE CAMPAGNE ELECTORALE ASYMETRIQUE

La campagne électorale fait ses timides débuts dans l'Est et ses débuts démontrent que, si la liberté de faire campagne n'est pas fondamentalement remise en cause, une joute inégale s'annonce.

Face à un parti présidentiel qui a réalisé des scores très élevés en 2006, il est impossible d'évaluer le poids exact des deux partis phares de l'opposition dans l'Est du fait de leur absence au précédent scrutin. Bien que parti historique de l'opposition, l'UDPS reste un « souvenir dans l'Est du pays ».⁶⁹ Quant à l'UNC, le parti de Vital Kamerhe, il s'est implanté dans les Kivus et, avec l'Union des pa-

⁵⁸ Entretiens de Crisis Group, membres de l'opposition, Goma, 27 juillet 2011.

⁵⁹ Entretiens de Crisis Group, membres de la société civile et des partis politiques, Goma, 22 juillet 2011.

⁶⁰ Entretiens de Crisis Group, membres des partis politiques, Bunia et Goma, 18 et 27 juillet 2011.

⁶¹ Loi n° 04/028 du 24 décembre 2004 portant identification et enrôlement des électeurs en République Démocratique du Congo, Articles 39 et 40.

⁶² « Eléments de réponse au mémorandum de l'UDPS », CENI, 11 juillet 2011, p. 2.

⁶³ « Sénat: les annexes à la loi électorale envoyées à la commission PAJ », *Le Potentiel*, 12 août 2011.

⁶⁴ Au Bas Congo aussi, les électeurs n'ont pas pu vérifier que leurs noms figuraient bien sur la liste établie par leur centre d'inscription. Entretien téléphonique de Crisis Group, membre de la société civile, Kinshasa, 31 août 2011.

⁶⁵ « Elections 2006, rapport final », Mission d'observation électorale de l'Union européenne en RDC, p. 32.

⁶⁶ « RDC: les sénateurs de l'opposition réclament plus de transparence du scrutin », Radio France internationale, 12 août 2011, « Elections 2011: l'UDPS exige la contre-expertise du fichier électoral », Radio Okapi, 30 août 2011. L'opposition exige l'accès au serveur et l'UDPS appelle à manifester devant la CENI pour obtenir gain de cause.

⁶⁷ « Nettoyage du fichier électoral: l'Asadho veut voir clair », *Le Potentiel*, 17 août 2011.

⁶⁸ Au second tour de l'élection présidentielle en 2006, l'électorat congolais s'est divisé en fonction de l'origine géographique des candidats, l'Ouest votant majoritairement pour Jean-Pierre Bemba et l'Est majoritairement pour Joseph Kabila. Au deuxième tour, ce dernier a obtenu 96,45 pour cent des voix au Nord Kivu et 98,27 pour cent au Sud Kivu. Chiffres extraits de Thierry Coosemans, *Radioscopie des urnes congolaises* (Paris, 2008).

⁶⁹ Entretien de Crisis Group, membre de la société civile, Bunia, 14 juillet 2011.

tristes congolais (UPC), bénéficie d'un allié de poids en Ituri.

Complètement absent dans le district de l'Ituri, l'UDPS reste un parti marginal dans les Kivus.⁷⁰ Au Nord Kivu, le parti d'Etienne Tshisekedi est divisé en trois fédérations distinctes implantées à Goma, Butembo et Beni, tandis qu'il n'en compte qu'une seule au Sud Kivu. Au Sud Kivu, l'UDPS essaye de compenser son manque de popularité en rassemblant les petits partis d'opposition comme en témoigne une déclaration sur les enrôlements signée par quatorze formations d'opposition qu'il a déposée à la CENI.

Dans le district de l'Ituri, la plateforme de la Majorité Présidentielle (MP) n'est qu'une coquille vide. Ni le Rassemblement Congolais pour la Démocratie-Kisangani Mouvement de Libération (RCD-KML) ni le Mouvement Social pour le Renouveau (MSR) n'ont de relations cordiales avec le PPRD. Au Sud Kivu, les enrôlements ont été l'occasion pour certains représentants de petits partis locaux d'essayer de se distinguer au sein de la MP en appelant à voter Joseph Kabila aux élections présidentielles.⁷¹ Les élus du PPRD fustigent le choix du législateur qui a reconduit le mode de scrutin de 2006, les obligeant ainsi à contracter des alliances afin d'obtenir une majorité à l'Assemblée nationale mais aussi et surtout provinciale.⁷² Au Nord Kivu, le PPRD craint que les électeurs ne l'assimilent à l'ancienne coalition présidentielle et insistent sur le fait que la MP est avant tout une nouvelle coalition dirigée par le PPRD.⁷³

Pour l'heure, dans l'Est, les deux principaux mouvements d'opposition n'ont qu'un accès limité aux médias publics mais ce problème est en partie compensé par leur accès aux radios communautaires et à Radio Okapi, le média des Nations unies en RDC. Les radios communautaires qui sont, en effet, nombreuses dans les Kivus⁷⁴ diffusent les messages de l'opposition et couvrent ses manifestations. Cette liberté d'expression sur les ondes n'a été troublée jusqu'à présent que par la suspension par le ministre provincial chargé des questions d'information et de presse, Naason Kubuya Ndoole, d'un animateur d'une radio com-

munautaire pour « propos diffamatoires et injurieux à l'endroit des autorités en place »,⁷⁵ le 3 août 2011. Pourtant dans l'attente de la mise en place du Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication, seule la Haute autorité des médias (HAM) est habilitée à prendre de telles mesures et le ministre de la Communication vante la liberté dont jouissent les journalistes en RDC.⁷⁶

A l'instar du PPRD, les partis d'opposition ont pu commencer leur campagne électorale. Contrairement à sa première visite, Vital Kamerhe a pu tenir son meeting à Goma le 22 juin 2011 sans incidents, puis à Bukavu le jour suivant. Si au Sud Kivu, l'UNC est totalement libre de tenir ses meetings, cela n'est toujours pas le cas à Goma où, selon les représentants du parti, le maire continue à refuser de donner son autorisation pour leurs manifestations publiques.⁷⁷ En Ituri, mise à part une dispute rapidement résolue à propos d'un drapeau devant le bureau de l'UNC dans la localité de Geti dans le territoire d'Irumu, ce parti a pu s'implanter sans difficultés.⁷⁸ Il en est de même dans les Kivus. Au Sud Kivu où l'UNC a su attirer plusieurs élus provinciaux,⁷⁹ le parti de Vital Kamerhe revendique 150 000 adhérents et quelques 90 000 au Nord Kivu, ce qui en ferait le premier parti d'opposition dans ces deux provinces.⁸⁰ Dans le district de l'Ituri, en s'alliant avec l'UPC,⁸¹ l'UNC pourrait s'imposer là aussi comme la première force d'opposition.

Cependant, cette liberté de campagne n'exclut toutefois pas quelques actions d'intimidation qui visent essentiellement l'UNC. Dans le territoire d'Uvira, au Sud Kivu, un sympathisant de l'UNC a été arrêté par l'Agence Nationale de Renseignement (ANR) pour avoir dit que Joseph Kabila ne pouvait pas gagner les élections. A Goma, dans

⁷⁰ L'UDPS revendique 23 000 membres au Sud Kivu et 1 800 membres dans la ville de Goma. Entretien Crisis Group, membres de l'UDPS, Bukavu et Goma, 25 et 28 juillet 2011.

⁷¹ « M. P.: Enrôlement du Secrétaire général du ML 17 Emmanuel Mudurha au Sud-Kivu », Digital Congo, 23 juillet 2011.

⁷² Entretien de Crisis Group, membres du PPRD, Bukavu, 25 juillet 2011.

⁷³ Entretien de Crisis Group, membres du PPRD, Goma, 29 juillet 2011.

⁷⁴ Au Nord Kivu, les médias publics sont concurrencés par Vibia FM, Kivu One et Michabi Voice TV et au Sud Kivu, par Maendeleo, Iriba FM, Radio Maria, Radio Santi Yarema, Radio Star et Vision Shala.

⁷⁵ « RD Congo / Un ministre provincial du Nord-Kivu suspend un animateur de radio », Reporters sans frontières, 3 août 2011.

⁷⁶ « Nous sommes un mauvais exemple pour les régimes autoritaires de notre continent. On nous reproche un certain laisser-faire. Nous répondons qu'il n'y a jamais trop de liberté », interview de Lambert Mende Omalanga dans « Le temps est à la préparation des échéances », *Afrique Magazine*, no. 310, juillet 2011, pp. 104-105.

⁷⁷ Entretien de Crisis Group, membres de l'UNC, Bukavu, Goma, 25 et 28 juillet 2011.

⁷⁸ Entretien de Crisis Group, membres de l'UNC, Bunia, 13 juillet 2011.

⁷⁹ Les députés provinciaux Bitakwira du Parti congolais pour la bonne gouvernance (PCBG), membre de la MP, élu de Uvira, et Aimé Bodji Sangara (PPRD), élu de Walungu, ont annoncé publiquement leur soutien à l'UNC.

⁸⁰ Entretien de Crisis Group, membres de l'UNC, Bukavu, Goma, 25 et 28 juillet 2011.

⁸¹ L'Union des patriotes congolais (UPC) est un parti politique d'opposition à base ethnique Héma dont la milice a été soutenue par l'Ouganda. Pour plus de détails, voir le Rapport Afrique N°64 de Crisis Group, *Congo Crisis: Military Intervention in Ituri*, 13 juin 2003.

le Nord Kivu, le responsable de la mobilisation des électeurs est emprisonné à la prison centrale pour les mêmes raisons depuis le mois de mai 2011.⁸² Le 15 août 2011, le porte parole de l'UNC et animateur d'une radio célèbre au Sud Kivu, Kizito Mushizi, a écrit une lettre au chef de l'Etat pour dénoncer des menaces de mort proférées le 11 août à Bukavu.⁸³ Le même jour, un commerçant de Bukavu qui aurait financé l'UNC, Patrick Mborero, a été assassiné à son domicile par des hommes armés. Le 15 août également, des membres de la garde républicaine ont enlevé M. Issa Selemani de l'UDPS qui était sous le coup d'un mandat d'arrêt de l'ANR pour insulte envers le chef de l'Etat.⁸⁴ Les responsables de l'UNC au Nord Kivu accusent aussi les autorités locales d'avoir essayé de perturber la visite de Vital Kamerhe.⁸⁵

De son côté, après l'échec des opérations d'intégration des groupes armés déclenchées au début de l'année,⁸⁶ le gouvernement a lancé de grands travaux de voirie dans les principaux centres urbains (Goma, Bukavu et Bunia). A l'instar de Kinshasa, les avenues centrales de Bunia, Goma et Bukavu sont en cours de reconstruction. Bien que financés par des compagnies privées et des partenaires extérieurs,⁸⁷ ces travaux entrent dans le cadre des Cinq Chantiers

et de la relance des actions de l'Etat promis par Joseph Kabila durant sa campagne de 2006.⁸⁸ Face à cette débauche de moyens, l'opposition qui peine à s'implanter n'a pas les moyens de mener des campagnes de communication.

B. LES ENJEUX ELECTORAUX A L'EST

Comme souvent, les élections n'ont pas le même sens en province et dans la capitale. Alors que celle-ci ne pense et ne parle que de la présidentielle et que les principaux candidats pour ce scrutin sont connus,⁸⁹ ce sont les élections législatives et provinciales qui dominent les esprits et les stratégies à l'Est. Au point de conférer à l'élection présidentielle le caractère d'un scrutin joué d'avance pour nombre de Kivutiens et d'Ituriens.

Au Nord Kivu, la faiblesse de l'opposition et l'alignement des grands barons de la province sur le pouvoir en place ne permettent pas d'envisager une alternance à la magistrature suprême. Même si Antipas Mbusa Nyamwisi du RCD-KML ne s'est pas encore prononcé en faveur de Joseph Kabila, il ne fait pas de doutes que l'actuel ministre de la Décentralisation lui soit favorable, son parti étant membre de la MP.⁹⁰ De plus, Eugène Serufuli, un ancien membre fondateur du RCD-Goma originaire du territoire de Rutshuru, vient de rejoindre la MP après avoir quitté le RCD pour créer son propre parti, l'Union des congolais pour le progrès.⁹¹ Dans cette province, le PPRD n'est pas inquiet pour le scrutin présidentiel mais il craint de reculer à l'assemblée provinciale où il occupe quatorze des 48 sièges.⁹²

⁸² Entretiens de Crisis Group, membres de l'UNC, Goma, Bukavu, 25 et 28 juillet 2011.

⁸³ « Dénonciation à Bukavu d'un projet d'assassinat politique », Agence congolaise de presse, 24 août 2011.

⁸⁴ Entretiens téléphoniques de Crisis Group, membre de la société civile, 18 août 2011.

⁸⁵ Le 22 juin 2011, les services de sécurité ont arrêté trois hommes armés qui ont été présentés à la presse comme des bandits. Tandis que l'UNC affirme que son service de sécurité a arrêté ces derniers avant de les remettre aux forces de l'ordre. Entretiens de Crisis Group, membres de l'UNC, 28 juillet 2011.

⁸⁶ Au début de l'année 2011, le gouvernement de la RDC a lancé une campagne d'intégration des groupes armés (voir le Rapport de Crisis Group, *Congo: le dilemme électoral*, op. cit.). Les Forces Républicaines Fédéralistes (FRF), un groupe à base ethnique Tutsi, sont parmi les plus importants groupes armés intégrés à cette période. Du fait de leurs liens avec le Rwanda, cette intégration des FRF a provoqué de nombreuses réactions au sein des FARDC, principalement de la part des officiers intégrés des Patriotes résistants congolais (PARECO). Les viols de masse dans le territoire de Fizi et qui sont attribués au colonel Kifura, un ex PARECO, font suite à l'envoi de troupes FRF au centre de formation de Fizi où était stationné le colonel Kifura et ses troupes. Le colonel, qui s'est officiellement rendu le 7 juillet 2011, n'a toujours pas été livré à la justice militaire et est actuellement stationné à Luberizi, conformément au commandement qui lui avait été attribué. Les Mayi-Mayi Yakutumba ont, eux aussi, brièvement été intégrés en avril 2011 mais ont fait immédiatement défection.

⁸⁷ A Bunia, c'est l'entreprise Bego Congo qui effectue les travaux grâce à un financement de la société minière AngloGold Ashanti. A Goma et à Bukavu, ce sont des sociétés chinoises (Traminco et la Compagnie nationale chinoise des ponts et chaussées) qui effectuent les travaux de voirie.

⁸⁸ Les cinq chantiers (infrastructures, santé et éducation, eau et électricité, logement et emplois) étaient la base du programme électoral de Joseph Kabila en 2006 et sont actuellement le pilier central de sa communication. Voir Cinq chantiers de la RDC-Programme du président de la République, www.cinqchantiers-rdc.com/home.php.

⁸⁹ Outre Etienne Tshisekedi, Jean-Pierre Bemba, Vital Kamerhe et Léon Kengo wa Dondo (l'actuel président du Sénat), Joseph Kabila a aussi été désigné comme candidat par son parti. « RDC: le parti au pouvoir choisit Kabila comme candidat à la présidentielle », *Jeune Afrique*, 21 août 2011. Jean-Pierre Bemba, qui est en détention à La Haye depuis 2008, avait demandé à bénéficier d'une mesure de liberté provisoire afin de pouvoir se faire enregistrer mais cela lui a été refusé par la Cour pénale internationale. « Décision relative aux requêtes aux fins de mise en liberté provisoire du 27 juin 2011 », Cour pénale internationale, 16 août 2011.

⁹⁰ Le RCD-KML, le parti d'Antipas Mbusa Nyamwisi, a signé la charte de la MP le 5 avril 2011.

⁹¹ « Eugène Serufuli a signé hier la Charte de la Majorité Présidentielle », *La Prospérité*, 12 avril 2011.

⁹² Entretiens de Crisis Group, membres du PPRD, Goma, 29 juillet 2011.

Les enjeux ne sont donc pas présidentiels mais locaux. Le 14 mai 2011, des députés de la MP ont organisé, à Goma, une marche contre le gouverneur de la province Julien Paluku, du RCD-KML. Une seconde tentative de marche contre le gouverneur a été organisée le 14 juin. A travers ces protestations, les acteurs économiques du Petit Nord voulaient dénoncer les taxes d'importation qu'ils estimaient plus élevées que dans le Grand Nord, accusant ainsi le gouverneur de favoriser sa communauté ethnique. Afin de satisfaire les acteurs économiques du Petit Nord, le gouverneur de la province du Nord Kivu a baissé les taxes sur le carburant de 50 pour cent. Cette pression illustre la vivacité de la rivalité politique et économique entre Grand et Petit Nord.

En effet, les élections de 2006 avaient permis aux Nandé de prendre de peu le contrôle du Nord Kivu. Grâce à une légère supériorité démographique,⁹³ les Nandé ont pu dominer les institutions élues: Julien Paluku, le gouverneur du Nord Kivu depuis 2006, est un Nandé; à l'Assemblée nationale, le Grand Nord compte 25 sièges et le Petit Nord 23 tandis qu'à l'Assemblée provinciale le Grand Nord compte vingt sièges et le Petit Nord dix-huit. Or, les récents enrôlements renversent le rapport démographique. Dans le Petit Nord, majoritairement peuplé de Rwandophones et qui regroupe les territoires de Masisi, Rutshuru, Goma et du Nyiragongo, 1 389 994 électeurs ont été enrôlés tandis que, dans le Grand Nord, majoritairement peuplé par l'ethnie Nandé et qui regroupe les territoires de Beni, Beni ville, Butembo et du Lubero, 937 995 électeurs ont été enregistrés.

Le territoire de Rutshuru, qui est très peuplé (481 054 électeurs, huit sièges à l'Assemblée nationale et six sièges à l'Assemblée provinciale) et où les populations sont divisées entre Nandé, Hundé et Rwandophones, sera un territoire clef pour les élections législatives et provinciales. Les politiciens du Petit Nord se sont donc positionnés pour les législatives mais surtout pour les élections provinciales à venir.⁹⁴

Au Sud Kivu, province d'origine de Vital Kamerhe, l'enjeu électoral est aussi législatif et provincial dans un contexte politique local très fragmenté. Cette province est celle où l'UNC peut avoir la plus grande influence et elle doit, par conséquent, y faire le plein de voix aux législatives pour s'imposer au sein de l'opposition et espérer ensuite peser

aux provinciales. Ce parti est principalement installé dans les territoires de Fizi (191 295 électeurs enrôlés), Uvira (297 624 électeurs enrôlés), Walungu (265 963 électeurs enrôlés), Bukavu (290 069 électeurs enrôlés) et Idjwi (95 074 électeurs enrôlés).⁹⁵ Le parti de Vital Kamerhe dispose potentiellement de 1 140 025 électeurs sur 2 021 685 électeurs enrôlés dans la province, soit 56 pour cent des électeurs. Il faut toutefois relativiser le potentiel de l'UNC par le fait qu'il partage une partie de son électorat avec l'UDPS qui revendique lui aussi une forte popularité dans le territoire de Fizi et à Bukavu. De plus, la communauté Bashi, dont est issu Vital Kamerhe, est divisée et ses chefs coutumiers soutiennent Joseph Kabila.⁹⁶

Mais ce qui préoccupe réellement le PPRD, ce sont là aussi les élections provinciales.⁹⁷ Pour contrer la montée d'une opposition forte aux législatives et provinciales, la MP sera obligée de s'allier avec les indépendants qui représentent sept des 32 sièges de la députation nationale et les petits partis. Depuis 2006, Joseph Kabila essaye de courtiser la communauté Bashi qui est représentée au sein du gouvernement par le ministre de l'Agriculture, Norbert Basengezi Katintima. Le PPRD a donc lancé une vaste opération de séduction vers cette communauté dans le territoire de Walungu en nommant Eugène Mukubaganyi Mulume, coordinateur de la MP, chef de collectivité de Mwenshe, d'où sont originaires le gouverneur Marcelin Cishambo et le président de l'UNC, Vital Kamerhe. La nomination d'Eugène Mukubaganyi Mulume à la coordination de la MP est d'autant plus symbolique qu'en 2006 Vital Kamerhe l'avait empêché de poser sa candidature au poste de gouverneur.

Dans le territoire de Mwenga, la MP peut compter sur le Parti national pour la démocratie et la république (PANADER) dont est issu le ministre de l'Economie, Jean-Marie Bulambo Kilosho. La MP peut aussi compter sur l'Alliance des Forces Démocratiques du Congo (AFDC) de Modeste Bahati Lukwebo qui fut poussé à démissionner de son poste de questeur de l'Assemblée nationale lorsque Vital Kamerhe s'est opposé à Joseph Kabila.

Tout comme au Nord Kivu où les enrôlements ont permis d'inverser le rapport démographique entre Petit et Grand Nord, les enrôlements ont permis de diminuer le poids politique de la communauté Bashi dans la province du Sud Kivu. Dans les territoires de Shabunda, Mwenga, Fizi et

⁹³ En 2006, 1 172 693 électeurs ont été enrôlés dans le Petit Nord et 1 289 319 dans le Grand Nord. Les électeurs du Grand Nord représentaient alors 52 pour cent des électeurs du Nord Kivu.

⁹⁴ Les élections de 2006 avaient permis aux Nandé de prendre le contrôle du Nord Kivu et ainsi de favoriser les échanges économiques avec l'Ouganda. Pour plus de détails, voir « Les frontières: lieux de division ou passerelles d'échange? Impact de la fermeture de la frontière entre Goma et Gisenyi », Fissure n°5 du Pole Institute, janvier 2007.

⁹⁵ Entretien de Crisis Group, membres de la CENI, Bukavu, 26 juillet 2011.

⁹⁶ « RDC: Vital Kamerhe esseulé, son mwami renouvelle sa confiance à 'Joseph Kabila' », *Kongo Times*, 14 avril 2011; « Selon Mwami Ndatbaye, Kamerhe ne serait pas opposant à Joseph Kabila », Bukavu online, 7 juin 2011.

⁹⁷ Entretien de Crisis Group, vice président de l'Assemblée provinciale, Bukavu, 25 juillet 2011.

Idjwi, où la communauté Bashi est minoritaire, les taux d'enrôlement sont supérieurs à 100 pour cent des électeurs attendus.⁹⁸ Bien que les territoires de Fizi et Idjwi aient un poids électoral très faible,⁹⁹ cela devrait permettre de réduire quelque peu le poids électoral des Bashis dans le système politique local.

Au Nord comme au Sud Kivu, la défaite du président sortant paraît impossible pour l'opinion publique locale et, par conséquent, les enjeux, pour l'actuelle majorité, sont les législatives et surtout les élections provinciales de 2012.

IV. CONCLUSION

Contrairement à l'Ouest du pays, dans l'Est, ce sont les échéances provinciales qui priment. Les enrôlements ont été l'occasion de reconfigurer les équilibres politiques à l'intérieur des provinces mais sans changer l'asymétrie du rapport des forces électorales entre la majorité et l'opposition. L'absence de perturbations majeures par les groupes armés renforce cette impression d'élections sans enjeu national. Les seules tentatives réelles des groupes armés d'influencer le processus électoral à travers les enrôlements se limitent au territoire du Masisi dans le Nord Kivu et cela n'aura au mieux qu'une influence sur les élections provinciales de 2012. Dans le district de l'Ituri, le FPJC est un problème de contrôle territorial plus qu'une menace politique.

Pour l'heure, la CENI est la seule véritable ombre de ce tableau électoral. Qu'elle soit transparente, comme au Sud Kivu, ou opaque, comme au Nord Kivu, la CENI fait cavalier seul. Le refus de cette dernière d'échanger avec l'opposition durant les enrôlements et d'accorder l'attention nécessaire aux doléances de la société civile et des partis politiques augure mal de l'avenir. Ce manque d'écoute des critiques a déjà généré un capital de suspicion qui va continuer à croître dans les mois à venir.

Afin d'éviter une crise de confiance dans les opérations électorales et de renforcer la crédibilité du processus électoral, il convient d'améliorer sa transparence, de respecter scrupuleusement le code électoral et de mettre en place un dialogue formel entre la CENI, les partis politiques et la société civile. Plus spécifiquement, il convient que la communauté internationale observe dans le détail la suite du processus électoral, notamment en zone rurale. Les par-

tis politiques et la société civile doivent dès à présent se préparer à cet exercice, en mobilisant leurs moyens humains et financiers afin de pouvoir se saisir pleinement des droits qui leur sont offerts. Seule leur présence à toutes les étapes du scrutin permettra de garantir une approbation des résultats par tous.

Afin que la campagne électorale se déroule dans un climat apaisé, il est nécessaire que la liberté d'expression soit respectée et que les formations politiques puissent faire campagne en toute liberté. Pour ce faire, le Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication doit devenir rapidement opérationnel et l'ensemble des forces vives de la RDC doivent accepter le code de bonne conduite présenté par le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies. Quant à la MONUSCO, elle doit inciter la CENI, les partis politiques et la société civile au dialogue et la CENI doit mettre en place un cadre formel de dialogue aux niveaux national et provincial. La MONUSCO doit, en outre, montrer sa présence sur le terrain, dans les territoires touchés par l'insécurité afin de protéger les populations civiles. Afin de prévenir une escalade de la violence, il est nécessaire que la MONUSCO et la communauté internationale poursuivent les efforts entamés pour former la Police nationale congolaise au maintien de l'ordre et la doter de matériel de contrôle des foules non légal.

Quant à la CENI, seul le respect scrupuleux des lois régissant les processus électoraux en RDC lui permettra d'organiser des élections libres et transparentes. Son indépendance ne pourra être reconnue que par un traitement égal et sans parti pris de l'ensemble des acteurs du processus électoral. La CENI devrait, de ce fait, établir une procédure transparente et largement publicisée pour recevoir les doléances de la société civile et des partis politiques pour les opérations électorales à venir et elle devrait accréditer les témoins et observateurs conformément au code électoral. En raison de la mise en cause des résultats de l'enregistrement électoral, elle devrait expliquer publiquement sa méthodologie de consolidation du fichier électoral et publier l'intégralité du fichier électoral ainsi que les résultats de l'enrôlement par district et territoire en 2006 et 2011. De même la CENI doit établir une procédure standardisée pour contester les résultats et publier ces derniers par centre de vote.

Allonger d'une semaine les délais impartis pour l'inscription des candidats est un effort louable de la part de la CENI pour la conduite d'élections apaisées.¹⁰⁰ Cependant cet aménagement du calendrier électoral devrait aussi s'accompagner d'un accroissement de l'appui logistique, notamment aérien, de la MONUSCO pour le déploiement du matériel électoral dans les délais impartis. En revanche, dans l'éventualité d'un report des élections, la majorité et

⁹⁸ Territoire d'Idjwi, 107,38 pour cent; territoire de Fizi, 122,84 pour cent; Territoire de Mwenga, 113,71 pour cent; territoire de Shabunda, 102,25 pour cent. Entretiens de Crisis Group, membres de la CENI, Bukavu, 26 juillet 2011.

⁹⁹ Nombre d'électeurs enrôlés: territoire de Idjwi: 88 537; territoire de Fizi: 191 295; territoire de Mwenga, 240 826; territoire de Shabunda, 146 685. Ibid.

¹⁰⁰ Communiqué de presse, CENI, 25 août 2011.

l'opposition devraient négocier un accord qui établisse une nouvelle échéance pour ces élections et limite l'action du gouvernement à la gestion des affaires courantes jusqu'aux scrutins.

Kinshasa/Nairobi/Bruxelles, 5 septembre 2011

ANNEXE A

CARTE DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



ANNEXE B

CARTE DE L'EST DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



ANNEXE C

LES SURPRISES DE L'ENROLEMENT ELECTORAL

Provinces	Electeurs enrôlés 2006	Sièges	Poids électoral 2006	Nombre d'électeurs attendus	Taux de croissance des électeurs attendus	électeurs enrôlés 2011	Taux de croissance réel des électeurs	Sièges par provinces 2011	Poids électoral 2011
Ville de Kinshasa	2 963 912	58	11.53%	3 573 399	20.56%	3 287 745	10,92%	51	10,27%
Bas-Congo	1 232 416	24	4.79%	1 485 850	20.56%	1 502 939	21,95%	23	4,70%
Bandundu	2 949 237	57	11.47%	3 555 702	20.56%	3 553 322	20,48%	55	11,10%
Equateur	2 973 525	58	11.56%	3 584 982	20.56%	3 960 643	33,19%	62	12,37%
Province Orientale	3 257 291	63	12.67%	3 927 123	20.56%	3 886 524	19,31%	61	12,14%
Nord-Kivu	2 462 012	48	9.58%	2 968 297	20.56%	3 003 246	21,98%	47	9,38%
Sud-Kivu	1 666 615	32	6.48%	2 009 336	20.56%	2 022 960	21,38%	32	6,32%
Maniema	629 894	12	2.45%	759 427	20.56%	874 809	38,88%	14	2,73%
Katanga	3 517 922	69	13.68%	4 241 326	20.56%	4 627 302	31,53%	72	14,46%
Kasai-Oriental	2 021 418	39	7.86%	2 437 108	20.56%	2 643 905	30,79%	41	8,26%
Kasai-Occidental	2 038 310	40	7.93%	2 457 453	20.56%	2 661 245	30,56%	42	8,31%
Total	25 712 552	500	100%	30 999 978		32 007 551	24,48%	500	100%

Source CENI, <https://www.cei-rdc.cd> consulté le 31 août 2011.

Le taux de croissance des électeurs attendus retenu par la CENI dans ses projections électorales est homogène et de 20,56 pour cent pour toutes les provinces. Comme l'indique le tableau ci-dessus, les taux d'enregistrement par province, mis à part Kinshasa, sont tous supérieurs à 99 pour cent.

Le taux de croissance du corps électoral enregistré (24,48 pour cent) est supérieur de presque 4 points au taux de croissance attendu et il varie entre 10,92 pour cent pour la ville-province de Kinshasa et 38,88 pour cent pour la province du Maniema. Bien qu'il n'existe pas de recensement de la population depuis 1984 et que les opérations d'enrôlement de la CENI aient rencontré des difficultés logistiques, il est à noter que le taux de croissance des électeurs enregistrés de 24,48% sur cinq ans implique un taux de croissance de la population majeure de presque 5 pour cent par an, alors que le taux de croissance démographique en RDC est estimé entre 2,8 pour cent et 3 pour cent.¹⁰¹

De même, il convient de noter que l'Equateur et le Katanga voient leur corps électoral augmenter de plus d'un million d'individus tandis que la capitale n'enregistre qu'environ 300 000 électeurs supplémentaires, un chiffre légèrement supérieur à celui d'une province enclavée comme le Maniema.

L'augmentation de près de 6,3 millions d'électeurs en cinq ans est d'autant plus surprenante que le nombre de centres d'enregistrement a diminué (9 120 lors de l'enregistrement en 2005 pour les scrutins de 2006, contre 6 917 en 2011), tout comme la durée d'enregistrement (de six mois en 2005 à quatre mois en 2011). In fine, la CENI semble avoir fait mieux que lors du scrutin précédent en moins de temps et avec moins de centres d'inscription. Compte-tenu de l'absence de suivi démographique en RDC, il est impossible d'expliquer ces variations significatives du corps électoral entre 2006 et 2011.

¹⁰¹ « Les objectifs du millénaire », Programme des Nations unies pour le développement, fiche pays, République Démocratique du Congo, www.cd.undp.org/omdinfo.aspx.

ANNEXE D

GLOSSAIRE

AFDC	Alliance des forces démocratiques du Congo, parti politique créé en 2010 par Bahati Lukwebo ayant rejoint l'Alliance de la majorité présidentielle (AMP).
ANR	Agence nationale de renseignement.
APCLS	Alliance des patriotes pour un Congo libre et souverain, milice Maï-Maï dirigée par le colonel Janvier.
CENI	Commission électorale nationale indépendante.
CNDP	Congrès national pour la défense du peuple, mouvement politique créé en juillet 2006 par Laurent Nkunda.
CSAC	Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication.
FARDC	Forces armées de la République démocratique du Congo, nom utilisé pour désigner l'armée nationale congolaise après le début de la transition.
FDLR	Forces démocratiques pour la libération du Rwanda, groupe rebelle hutu créé en 2000 et composé d'anciens membres de l'Armée de libération du Rwanda (ALiR) et d'autres groupes armés rebelles hutus.
FPJC	Front populaire pour la justice au Congo, groupe milicien anciennement dirigé par Sharif Manda et actuellement dirigé par David Mbadu.
FPRI	Front révolutionnaire patriotique pour l'Ituri, milice composée de Lendus et situé au sud de l'Ituri.
FRF	Forces républicaines fédéralistes, milice banyamulenge du Sud Kivu dirigée par Michel Rukunda.
HAM	Haute autorité des médias, remplacée par le CSAC en 2011.
MONUSCO	Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en République Démocratique du Congo. La MONUSCO a remplacé la MONUC le 1er juillet 2010, en application de la résolution 1925 du Conseil de Sécurité des Nations unies.
MP	Majorité présidentielle, nouvelle alliance présidentielle qui remplace l'AMP depuis le 18 mars 2011.
MPCR	Mouvement du peuple congolais pour la république, parti de l'opposition dirigé par Jean Claude Vuemba Luzamba.
MSR	Mouvement social pour le renouveau, parti membre de la MP, dirigé par Pierre Lumbi.
PACE	Projet d'appui au cycle électoral géré par le Programme des Nations unies pour le Développement.
PANADER	Parti national pour la démocratie et la république, parti politique du Sud Kivu dirigé par Jean-Marie Bulambo Kilosho.
PANU	Parti de l'alliance nationale pour l'unité, parti politique du Sud Kivu dirigé par Justin Kalumba Mwana Ngongo.
PARECO	Patriotes résistants congolais, milice Maï-Maï du Nord Kivu.
PPRD	Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie, initié en 2002 par Joseph Kabila. Evariste Boshab en est le secrétaire général depuis 2007.
RADECO	Rassemblement des démocrates conciliants, parti de l'opposition dirigé par Marguerite Lusamba Tatcher.
RADER	Rassemblement des démocrates pour la rupture et le renouveau, parti de l'opposition dirigé par Auguste Mampuya.
RCD	Rassemblement congolais pour la démocratie, un ancien mouvement rebelle créé en 1998, devenu parti politique et membre du gouvernement de transition (2003-2006) sous la présidence d'Azarias Ruberwa.

RCD Goma	Rassemblement congolais pour la démocratie – Goma, ancien mouvement rebelle créé par Emile Ilunga en 1999.
RCD-KML	Rassemblement congolais pour la démocratie – Kisangani mouvement de libération, ancien mouvement rebelle devenu parti politique en 2003 dirigé par Mbusa Nyamwisi.
RNC	Résistance nationale congolaise, milice Maï-Maï localisée au Sud Kivu.
UDEMOMO	Union des démocrates mobutistes, parti créé en 2004 à l'initiative de Nzanga Mobutu.
UDPS	Union pour la démocratie et le progrès social, parti fondé en 1982 par Etienne Tshisekedi entre autres et dirigé actuellement par ce dernier.
UNC	Union pour la nation congolaise, parti de Vital Kamerhe.
UPC	Union des patriotes congolais, parti fondé par Thomas Lubanga en Ituri et actuellement dirigé par John Tinanzabo.